



Conseil Municipal
Des Enfants



Conseil Municipal
Des Enfants



Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____
Représentant légal
De l'enfant _____

L'autorise à être candidat à l'élection du Conseil Municipal des Enfants de Fléville-devant-Nancy, ceci pour la période de décembre 2025 à décembre 2027.

J'autorise également la publication de photos ou de vidéos l'impliquant dans le cadre de cette élection. Ceci sur les différents médias que sont les journaux locaux, les réseaux sociaux, le site Internet de la commune et celui de la Métropole du Grand Nancy.

Je certifie que mon enfant est assuré par une responsabilité civile qui le couvre dans le cadre de cette activité.

S'il est élu, je l'autorise à participer à toutes réunions et activités du Conseil Municipal des Enfants

Date: / /2025 Signature:

Déclaration du candidat

Je soussigné(e) _____
Déclare poser ma candidature pour les élections du Conseil Municipal des Enfants de Fléville devant Nancy, qui se dérouleront le samedi 13 décembre 2025.

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

Adresse : _____
54710 Fléville-devant-Nancy

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Téléphone Parents : _____

Adresse mail Parents : _____

Date: / /2025 Signature:



Conseil Municipal
Des Enfants



Conseil Municipal
Des Enfants



Obligations du candidat

- Être domicilié à Fléville devant Nancy
- Être en classe de CMI; CM2 ou 6ème à Fléville devant Nancy
- Déposer en Mairie un dossier de candidature complet
 - Déclaration du candidat
 - Autorisation parentale
 - Photo d'identité

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au :
17 octobre 2025 à 18h
Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Deviens acteur (actrice) de ta commune, Fais acte de candidature aux élections.

Investis-toi au service des enfants
de Fléville devant Nancy

Tu feras campagne électorale dans le cadre scolaire
Et tu pourras afficher un document (maxi format A3) Pour
exposer tes idées et tes choix

A l'issue des élections, une équipe de 12 personnes sera élue (4
enfants de CMI, 4 enfants de CM2 et 4 enfants de 6ème) Avec
une parité garçons / filles
Et celle-ci désignera ensuite son Maire

Tu seras élu(e) pour une période de 24 mois Tu contribueras
aux actions de ta commune Tu exposeras tes idées et
participeras à des projets